

Membres	11
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20221024-DE\_241022\_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 24 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

**Étaient présents :** M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Frédéric DUPLEIX

**Pouvoirs :**

**Excusé(e)s :** Mme Justine BOSSERT, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, M. Alexandre BOURDERY

**Absents :**

**Date de convocation :** 17 octobre 2022

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Marie BERTRAND

**Objet : DETR 2023 - Schéma communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie. Le coût total est estimé s'élève à 190 000.00 € HT

Il propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2023-rubrique 8 - ateliers, matériels et abris des services municipaux et intercommunaux, pour un montant total de 76 000.00 € HT. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet estimé d'un montant total HT de 190 000.00 €
- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 40 %.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Investissement prévisionnel	190 000.00 €	
DETR - 40 %		76 000.00 €
Autofinancement - 60 %		114 000.00 €
<b>Total</b>	<b>190 000.00 €</b>	<b>190 000.00 €</b>

- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces à intervenir